

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
12 — 5 — —	soir, Omnibus.
6 — 6 — —	Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Lapérouse* est arrivé le 5 mai à Vera-Cruz, où aucune maladie ne régnait; il y vient remplacer le *Ducoudré*, qui avait levé l'ancre vingt-quatre heures avant son arrivée. Le *Lapérouse* a trouvé à Vera-Cruz deux frégates anglaises et une frégate espagnole.

Les affaires du Mexique et de l'Espagne sont loin d'être terminées; il paraît même que l'Espagne s'apprête à tirer réparation par la force, si le gouvernement mexicain ne veut pas la donner; et il y a peu d'espoir qu'on l'obtienne du Président actuel, gravement compromis dans cette affaire.

On attend des renforts de la Havane. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

On lit dans le *Moniteur*:

Le maréchal ministre de la guerre vient de recevoir la lettre suivante du maréchal gouverneur général de l'Algérie:

« Souk-el-Arba, le 31 mai 1857.

» Monsieur le maréchal,

» Votre Excellence sait déjà qu'à la date du 27, les Beni-Raten et les Arb-Douela avaient fait leur soumission. Ils s'empressèrent de remettre entre mes mains les otages qui leur furent demandés.

» Le 28, la division Mac-Mahon quitta de bonne heure les positions qu'elle occupait pour se porter à six kilomètres en avant jusqu'à Abouidid.

» Pendant que ses troupes prenaient leur bivouac, le temps, brumeux depuis le matin, devint pluvieux et assez mauvais pour me décider à suspendre le mouvement de la division Jusuf, que je voulais porter jusqu'au Souk-el-Arba et que je laissai encore le 28 et le 29 dans ses anciennes positions d'Ighrit-Guefri et d'El-Hady-Ali.

» Ce mouvement n'a pu être exécuté que le 30, et j'occupe en ce moment, avec la division Jusuf, l'importante position de Souk-el-Arba qui domine tout le pays environnant.

» Le temps est redevenu beau et j'ai la satisfaction de dire à V. Exc. que nos ambulances restent

tout-à-fait vides, et que le soldat est content et plein de santé.

» Les journées du 28, du 29 et du 30 ont amené de nouveaux résultats politiques que je suis heureux de vous faire connaître. Les Beni-Fraoucen, les Beni-Bou-Chaïb, les Beni-Kheillit, groupés autour du Sebt des Beni Jaya, sont venus successivement demander l'aman et ont accepté sans hésitation les conditions imposées.

» Enfin les Beni-Mahmond, qui avaient fait, l'année dernière, des ouvertures non suivies d'effet, se sont décidés à venir à nous, et leurs otages sont dans notre camp.

» Tous les otages des tribus soumises sont dirigés sur le poste de Tizi-Ouzou, d'où ils seront ensuite conduits à Alger.

» Depuis notre installation à Souk-el-Arba, M. le général de Chabaud-la-Tour étudie avec soin l'emplacement du poste militaire qui doit nous assurer la possession et la domination de ces montagnes.

» Pendant ce temps, les troupes des différentes divisions fournissent de nombreux travailleurs qui réparent les chemins arabes et assurent ainsi la circulation facile de nos convois de ravitaillement.

» D'autre part, enfin, je fais reconnaître et déterminer, après mûr examen des lieux, la direction et le tracé des routes qui devront définitivement relier notre poste de Souk-el-Arba avec celui de Tizi-Ouzou.

» Notre bonne et nombreuse infanterie nous sera d'un très-grand secours pour commencer et activer autant que possible pendant la belle saison ces importants travaux.

» Veuillez agréer, monsieur le maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.»

Le maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie. RANDON.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 6 juin. — « On mande de Bombay, à la date du 15 mai, que malgré les exécutions auxquelles il a été procédé, de nouvelles insubordinations ont éclaté dans les régiments indigènes.

» Le général Outram a décidé que les troupes anglaises resteraient encore trois mois à Bushire et à Mohamerah.

» Les régiments non débarqués sont les seuls qui retournent actuellement aux Indes.»

Londres, 6 juin. — « Dans la Chambre des communes, le Chancelier a proposé le paiement des droits du Sand par voie de capitalisation en une fois, attendu, a-t-il dit, que les recettes de la présente année sont plus considérables, et les dépenses moins fortes qu'on ne l'avait calculé.

» Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.»

Marseille, 7 mai. — « Les nouvelles de Constantinople, du 28 mai, apprennent que le projet d'établir une banque grecque arménienne a échoué. Le Sultan, attendu l'épuisement du Trésor, a établi un impôt annuel de 34 piastres sur chaque chrétien et juif de tout âge, pour exemption du service militaire. Deux années de cet impôt sont exigées d'avance.

La difficulté de former les listes électorales, ferait ajourner les élections dans les Principautés.

Aux Indes, les troupes mutines ont incendié les établissements d'Uballah. Le territoire de Hindore doit être annexé aux possessions anglaises par suite de la mort du Rajah. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. — Nous recevons, de Vienne, à la date du 1<sup>er</sup> juin, une correspondance particulière relative aux Principautés danubiennes.

D'après notre correspondant, le cabinet autrichien serait vivement préoccupé de nouvelles récentes venues de Constantinople, et annonçant les derniers efforts tentés par M. de Prokesch et lord Redcliffe en faveur du maintien du prince Vogoridès. La demande de M. de Thouvenel a semblé devoir triompher un moment, et la destitution du caïmacam est toujours en question. La Porte, inquiète des troubles causés par l'administration de M. Vogoridès, persisterait dans l'envoi de troupes en Moldavie, malgré les conseils contraires de l'An-

## FEUILLETON

## LA CONQUÊTE D'UN MARI.

SCÈNES DE MŒURS ANGLAISES.

(Suite et fin.)

V.

Lorsque les hommes se trouvèrent seuls, il se fit une pause durant laquelle chacun prit un air grave et parut profondément occupé de la précédente discussion. Flamwell, qui s'était résolu à trouver ce qu'était réellement M. Horatio Sparkins, rompit le premier le silence.

— Pardonnez-moi, Monsieur, dit-il, je pense que vous avez étudié pour le barreau. J'ai eu un moment l'idée d'y entrer moi-même, et je suis même très-intime avec quelques-uns des plus illustres membres de cette illustre profession.

Non, non, répondit Horatio avec quelque hésitation, pas précisément.

— Mais vous avez dû vous trouver parmi les robes de soie, ou je me trompe fort, demanda Flamwell d'un ton plein de déférence.

— Presque toute ma vie, répondit Sparkins.

La question était ainsi bien posée dans l'esprit de M. Flamwell: c'était un jeune homme qui se destinait à la magistrature.

— Je ne voudrais pas être avocat, dit Tom en parlant

pour la première fois, et en regardant autour de la table pour trouver quelqu'un qui fit attention à sa remarque.

Personne ne la releva.

— Je ne voudrais pas porter perruque, ajouta Tom, hasardant une nouvelle observation.

— Tom, je vous prie de ne pas vous rendre ridicule, dit son père. Écoutez et instruisez-vous par la conversation que vous entendez, et ne faites pas constamment ces absurdes remarques.

— Bien, mon père, répondit le malheureux Tom tout accablé.

— Tom, remarqua son brave oncle, je suis de votre avis. Je n'aimerais pas porter perruque; je porte plus volontiers mon tablier.

M. Malderton toussa violemment. Barton continua:

— Car si un homme est au-dessus de ses affaires...

La toux reprit avec une double violence et ne cessa que lorsque M. Barton, dans son alarme, eut oublié ce qu'il voulait dire.

— M. Sparkins, dit Flamwell, revenant à la charge, avez-vous l'avantage de connaître M. de La Fontaine, de Bedford-square?

— J'ai échangé des cartes avec lui, depuis que j'ai eu l'occasion de lui rendre un service important, répondit Horatio en rougissant un peu, sans doute, d'être contraint à trahir son incognito.

— Vous êtes très-heureux, si vous avez eu l'occasion d'obliger un grand personnage, observa Flamwell avec le plus profond respect.

— Je ne sais qui c'est, dit-il à Malderton en passant au salon. Il est clair toutefois qu'il appartient à la magistrature, et que c'est quelqu'un de grande importance et qui a de hautes relations.

— Assurément, assurément, répondit l'autre.

Le reste de la soirée se passa délicieusement. M. Malderton, délivré de ses appréhensions par le profond sommeil où tomba Barton, fut aussi affable et gracieux que possible; miss Thérèse joua du piano dans la perfection, à ce que dit Sparkins; et tous deux, secondés par Frédéric, chantèrent des trios sans nombre, après avoir découvert que leurs voix s'accordaient de la façon la plus harmonieuse. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tous chantaient la première partie, et Horatio, outre qu'il n'avait pas d'oreille, ne connaissait nullement la moindre note de musique.

Le temps passa rapidement, et il était plus de minuit quand M. Sparkins se fit ouvrir la porte cochère, ce qu'on ne lui accorda qu'après lui avoir fait promettre de revenir le dimanche suivant.

— Mais peut-être M. Sparkins ne refusera-t-il pas de nous accompagner demain soir, proposa M<sup>lle</sup> Malderton; M. Malderton a l'intention de conduire ces demoiselles voir la pantomime.

gleterre et de l'Autriche; et, au milieu de ces tiraillements diplomatiques, la cause de l'union fait de nouveaux progrès dans le peuple et dans la bourgeoisie.

Notre correspondant nous apprend aussi que la Porte vient de soulever une question déjà agitée plusieurs fois, et restée sans solution. Il s'agissait de savoir si les capitulations conclues dans les siècles passés entre Constantinople et les puissances chrétiennes et qui ont été étendues également aux Principautés resteraient en vigueur. Bien que la question de l'union doive préjuger toutes les autres, la Porte demande, dans un mémoire détaillé, l'abolition complète des capitulations; elles ont atteint depuis longtemps leur but et elles ne servent aujourd'hui qu'à gêner le gouvernement du Sultan dans le maintien de la sûreté publique, à rendre impossible une justice régulière et à occasionner des conflits continuels entre les autorités turques et les légations et consulats étrangers. Le cabinet autrichien serait, paraît-il, favorable à ces observations.

Voici, d'un autre côté, l'extrait d'une correspondance particulière adressée de Constantinople le 28 mai :

« On s'est beaucoup occupé ici, dans les derniers temps, des affaires des Principautés, la conduite du caïmacam Vogoridès a surtout excité l'attention; des conférences ont eu lieu à ce sujet entre l'empereur et le ministre des affaires étrangères, et, par suite, des ordres ont été expédiés à M. de Boutenieff pour qu'il agisse de concert avec la France et la Prusse à Constantinople, à l'effet d'assurer l'accomplissement des obligations de la Porte. On assure que le journal officiel publiera sous peu une note sur cette affaire. On attribue d'ailleurs ici à M. Vogoridès des motifs d'intérêt et d'amour-propre personnels. Les grandes puissances ne permettront pas sans doute que les Principautés retombent aux mains des phanariotes, et qu'on voie le retour de ces administrations déplorablement qui ont ruiné ces beaux pays. La prospérité des Principautés dépend d'une condition essentielle : leur union sous un prince étranger. » ERNEST DRÉOLLE. — (Constitutionnel.)

PERSE. — Un homme qui a joué dans ces derniers temps un rôle politique considérable, Mohammed-Youssouf, l'assassin du prince de Hérat, vient de tomber à son tour frappé par les fils de sa victime.

Voici comment les faits sont rapportés dans une correspondance de Teheran, que publie la *Presse d'Orient* :

« Nos lecteurs doivent se souvenir de Mohammed-Youssouf, qui, après avoir assassiné Seïd-Ali-Khan, prince de Hérat, s'empara de cette ville de concert avec Iça-Khan et soutint le siège contre l'armée persane. Serré de près par les assiégeants, Mohammed-Youssouf, justement effrayé du châtiement réservé à sa trahison, s'il venait à tomber aux mains des Persans, s'enfuit de Hérat. Il fut saisi, conduit à Téhéran et grâcié, malgré tous ses crimes, par Nass-Reddin-Chah.

« Mais les enfants de Seïd-Ali-Khan n'avaient pas renoncé à venger la mort de leur père, ils arrivèrent à Téhéran et réclamèrent le meurtrier. Le Shah, ne voulant point que la grâce accordée par lui à Mohammed-Youssouf-Khan fût un vain mot, tenta de calmer les ressentiments des fils de Seïd-Ali-Khan; tous ses efforts furent inutiles. Le

meurtrier fut déféré à la justice et le procès s'instruisit. Il ne fut pas difficile aux princes héraliens de fournir les preuves du meurtre commis sur la personne de leur père; Mohammed-Youssouf fut reconnu coupable et remis, suivant la loi, aux fils de la victime. Leur projet n'était pas douteux : la mort de Mohammed-Youssouf était décidée. Le gouvernement fit de nouvelles tentatives; le sadrazam offrit aux fils de Seïd-Ali-Khan de leur payer, comme prix du sang (*dié*) une somme considérable pour sauver le coupable; ils furent inflexibles.

« Le 13 châban (8 avril), les fils de Seïd-Ali-Khan ont mis à mort eux-mêmes le meurtrier de leur père.

« Cet événement a produit une grande sensation. Le caractère persan présente rarement des exemples de ces haines vivaces, violentes, allant jusqu'au sang pour le sang. On réclame le coupable, on le laisse volontiers sous la terreur du châtiement; mais le plus souvent le sang ne coule pas. On conduit le coupable à l'endroit où sa victime a été enterrée; on lui ordonne de demander pardon au mort, de prier pour lui; on lui fait sentir l'énormité de son crime, et le patient la comprend d'autant mieux qu'il peut se croire à deux doigts de sa fin. Là se borne généralement la vengeance des familles. Les fils de Seïd-Ali-Khan ne se sont pas contentés de cette vengeance philosophique. »

SUÈDE. — On écrit de Stockholm, le 25 mai, à la *Gazette du nord de l'Allemagne* :

« Le roi est toujours malade. Il souffre d'une faiblesse nerveuse, qui lui enlève la mémoire et le rend incapable de décider les questions importantes dans le conseil des ministres. Il paraît que sa maladie date déjà de six semaines; mais on l'avait cachée jusqu'ici. Depuis lors, il n'a été pris de décision sur aucune affaire importante, et si la santé du roi ne s'améliore bientôt, il faudra que le prince héritier se charge du gouvernement. »

#### FAITS DIVERS.

On écrit de Berne, le 3 juin :

« Hier, à midi, les ventilateurs avaient pénétré, à Hauenstein, jusqu'à 3,100 pieds dans le tunnel, et les ouvriers étaient arrivés jusqu'au puits nord-ouest, où l'éboulement a eu lieu, sans être aussi fortement incommodés que les jours précédents. Dans l'après-midi les travaux ont commencé.

« D'après une dépêche qui nous est arrivée aujourd'hui à midi, on est parvenu à percer les décombres du puits n° 1, mais la vapeur du charbon s'est échappée avec tant de force de l'ouverture qui a été faite, que les lumières se sont éteintes et que plusieurs ouvriers sont tombés sans connaissance. Aussi a-t-on établi aussitôt une machine aspirante qui, au moyen des mêmes tubes qui ont servi à la ventilation, pompe les vapeurs carboniques. On ne conserve du reste aucun espoir de retrouver les cinquante-deux ouvriers vivants.

« Les ouvriers qui avaient été gravement indisposés par la vapeur du charbon de terre étaient nombreux. Nous apprenons qu'ils sont tous rétablis. On a retrouvé les corps des cinq ouvriers qui n'étaient pas revenus de leurs tentatives de sauvetage; ils ont été ensevelis hier. »

La voiture s'arrêta en dernier lieu devant un magasin de toile, poudreux, sale, dont la devanture était couverte d'objets de toute sorte et de toute figure. Il y avait là des milliers de boas depuis un shilling, des souliers de chevreau français à vingt-deux sous la paire, des parasols verts aussi bon marché, et une multitude d'objets, comme disait le marchand, à cinquante pour cent au-dessous du prix coûtant.

— Ah! maman, où nous avez-vous menées? dit miss Thérèse; que penserait M. Sparkins s'il nous voyait?

— En vérité! dit miss Marianne épouvantée à cette idée.

— Asseyez-vous, je vous prie, mesdames. Que vous offrirai-je d'abord? demanda l'obséquieux maître des cérémonies de l'établissement, qui, avec sa cravate blanche et ses manières pesantes, ressemblait assez à un mauvais portrait de l'exposition de Somerset-House.

— Je veux voir de la soie, répondit M<sup>me</sup> Malderton.

— Tout de suite, Madame. Monsieur Smith! où est M. Smith?

— Voici, monsieur, répondit une voix du fond de la boutique.

— Hâtez-vous, s'il vous plaît, monsieur Smith; on ne vous trouve jamais quand on a besoin de vous.

M. Smith, ainsi invité à faire diligence, s'élança avec agilité le long du comptoir, et vint se placer avec un paquet devant les chalands. En l'apercevant, M<sup>me</sup> Malder-

— Une dépêche télégraphique a fait connaître que vingt-huit cadavres avaient été trouvés vendredi derrière les premiers décombres dans le souterrain de Hauenstein. On avait à peine pénétré alors d'une centaine de pas dans ce lieu de désolation, long de plus de 3,000 pieds. On a fait usage du porte-voix pour annoncer aux malheureux qui pouvaient avoir survécu que la communication était établie, mais aucune réponse n'a été faite à cet appel. Il est trop évident que la vie était devenue promptement impossible dans cette atmosphère viciée.

— Dans la matinée du 20 mars 1811, le conseil municipal de Paris, en recevant la nouvelle de la naissance du roi de Rome, décida à l'unanimité qu'une pension viagère de 10,000 fr. serait servie au porteur de la nouvelle; c'était un page de l'Empereur, M. Van Heteren, natif du département du Zuyderzée, qui faisait alors partie de la France. En 1814, le page de l'Empereur redevint sujet hollandais et la pension cessa d'être payée. Mais le 3 avril 1856, M. Van Heteren, aujourd'hui membre des Etats-Généraux, a écrit au préfet de la Seine, pour revendiquer sa rente viagère. M. Van Heteren a respecté, dit-il, et il respecte encore les motifs qui ont pu porter la ville de Paris à interrompre le service de sa pension à travers les régimes de natures si diverses qui se sont succédés depuis; mais aujourd'hui que le peuple français a rappelé de son propre mouvement la dynastie des Napoléon, et que la Providence l'a affermi sur le trône par la naissance d'un prince, il croit devoir faire un appel à l'équité et à la dignité de la ville de Paris. Il ne demande pas le paiement rétrospectif de la rente, mais son paiement à partir du jour de sa réclamation.

On n'a pas oublié qu'à la nouvelle de la naissance du Prince Impérial, l'an dernier, le conseil vota, par acclamation, un présent à faire au porteur de cette bonne nouvelle, et a chargé M. le préfet de la Seine de l'offrir à M. le commandant Favé, au nom de la ville de Paris. Quelques mois après, M. le commandant Favé recevait un très-beau service d'argenterie et une panoplie d'armes de luxe exécutée à son intention.

— Mercredi, vers midi, une partie de la voûte du tunnel du chemin de fer de Lisieux à Pont-l'Évêque s'est affaissée sur une longueur d'environ cent mètres sur neuf à dix de profondeur. Plusieurs grands arbres ont été entraînés et renversés; heureusement personne n'a été blessé. Les ouvriers venaient de quitter leur travail, et une voiture qui avait séjourné assez long-temps sur la partie éboulée s'était éloignée deux minutes à peine avant l'accident.

La cause de cet affaissement est attribuée à une direction défectueuse des travaux. Dans l'origine, on s'était borné à construire la partie cintrée du tunnel, réservant pour plus tard la construction des pans droits. La nature sablonneuse du sol a déterminé l'écrasement de la partie cintrée de la voûte, qui à son tour a entraîné celui du sol.

— On lit dans une correspondance de Saint-Petersbourg du 30 mai :

« Le journal du ministère de l'instruction publique donne des détails intéressants sur les tombeaux des rois scythes trouvés près du village d'Alexandropol,

ton poussa un cri aigu. Miss Thérèse, qui s'était arrêtée pour parler à sa sœur, leva la tête et vit... Horatio Sparkins!

Nous tirerons un voile sur la scène qui suivit. Le mystérieux, le philosophique, le romanesque, le métaphysicien Sparkins, celui qui paraissait à l'intéressante Thérèse réaliser l'image des jeunes ducs, des héros politiques qu'elle avait rêvés, s'était tout-à-coup changé en M. Samuel Smith, commis dans une boutique à bon marché. Toutes les espérances de Malderton s'éroulaient à la fois; il ne leur restait plus que la honte d'avoir été joués par un commis fourbe et entreprenant.

Trois ans se sont écoulés depuis ce jour funeste, et, disent les mauvaises langues de Camberwell, miss Thérèse a autant de chance de trouver un mari que le capitaine Ross de trouver le passage du Nord-Ouest.

(Presse Littéraire.)

DICKENS.

BOURSE DU 6 JUIN.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 20.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 91 90.

BOURSE DU 8 JUIN.

5 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 67 35

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91 90.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M. Sparkins salua et promit de se trouver à la loge 48 dans le courant de la soirée.

— Nous ne vous retenons pas pour le matin, dit Thérèse en minaudant. Maman et moi, nous devons aller en mille endroits différents pour faire des emplettes, et je sais que les messieurs ont la plus grande horreur pour ces sortes de courses.

M. Sparkins salua de nouveau et déclara que ce serait avec le plus grand plaisir, mais que des affaires importantes le retenaient dans la matinée. Flamwell lança à Malderton un regard significatif.

— C'est le moment des séances, dit-il.

#### VI.

A midi, le lendemain, la voiture de M. Malderton se tenait à la porte d'Oak-Logde pour emmener M<sup>me</sup> Malderton et ses filles faire leurs emplettes. Elles devaient dîner et s'habiller dans la maison d'un ami. Elles s'y rendirent d'abord pour déposer leurs objets de toilette, et se firent ensuite conduire dans différents magasins qu'il est superflu d'énumérer.

Les jeunes filles charmaient l'ennui de la route en parlant avec éloges de M. Horatio Sparkins; à chaque boutique, elles suppliaient leur mère de ne pas tant marchander pour épargner un shilling, et avaient hâte d'arriver au moment de la soirée où elles pourraient le revoir.

dans le gouvernement de Katerinoslaw. La vaste plaine qui s'étend du Dniéper à la mer Noire contient des traces nombreuses de tous les peuples qui ont traversé ce pays dans leurs invasions successives et notamment d'innombrables tombeaux répandus sur toute la surface de la Russie méridionale. Les travaux et les recherches archéologiques commencés, il a cinq ans, près du village d'Alexandropol, ont produit les résultats les plus brillants. Dans une colline factice de treize toises d'élévation, on a trouvé les tombeaux des rois scythes avec beaucoup d'objets en or, en argent, en bronze, en fer et en terre; une masse d'ossements de chevaux, plusieurs ustensiles en métal, des ornements en or, des clous etc.

Tous ces objets, à l'exception d'un grand char également trouvé dans un de ces tombeaux, sont parfaitement conservés, ce qui est d'autant plus étonnant que les tombeaux eux-mêmes remontent certainement à la plus haute antiquité. On reconnaît deux entrées dans la colline, l'une formant l'entrée, proprement dite, par laquelle on introduisait les corps; l'autre qui probablement a été formée plus tard par des gens qui ont pillé les tombeaux et ont enlevé les objets les plus précieux. En effet, on a trouvé partout épars, et même dans le passage, une foule de monnaies et d'autres objets qui prouvent un pillage antérieur.

— La crinoline n'est pas moins en honneur à Berlin qu'à Paris; mais il s'y joint dans cette ville un autre fléau: ce sont les chapeaux à l'amazone, qui, à tous leurs inconvénients, joignent celui de faire loucher trop souvent. C'est peut-être à raison de ce dernier méfait, qu'un fashionable berlinois a résolu de jeter la déconsidération sur ce couvre-chef et voici comment:

Il y a quelques jours, au milieu de la foule nombreuse et élégante qui se promenait sous les frais ombrages de la magnifique avenue des Tilleuls, on vit tout à coup apparaître une chiffonnière, armée de son crochet traditionnel et de sa hotte; vêtue ou plutôt enveloppée de misérables haillons et la tête couverte d'un riche et très-élégant chapeau amazone, orné de plumes, chapeau que l'on qualifie à Berlin du nom de *Letzter Versuch* (dernier essai). Vous pouvez bien vous imaginer combien cette étrange et grotesque apparition intrigua la foule; bref, la police alla aux enquêtes, et voici ce que l'on apprit. Deux Messieurs très-distingués, ayant rencontré cette femme, lui avaient proposé de lui donner un magnifique chapeau et un écu, à la condition qu'elle se promènerait au milieu des Tilleuls avec cette coiffure. La proposition ayant été acceptée, les deux Messieurs entrèrent chez un marchand de modes en renom, y achetèrent au prix de 10 écus (37 fr. 50 c.) le chapeau en question, en ordèrent le chef de la chiffonnière, puis celle-ci se mit incontinent en marche pour remplir les conditions du marché qu'elle venait de conclure.

— On parle du prochain départ du roi de Bavière. Parmi les Souverains qui ont visité la Cour impériale, dans ces derniers temps, le roi Maximilien est un des illustres voyageurs qui ont observé le plus minutieusement, toutes les beautés, toutes les collections artistiques de notre capitale. Ce prince aime les arts et les artistes.

— On lit dans l'*Akbar* d'Alger:

« Nous avons annoncé dans le temps que beaucoup d'officiers étrangers avaient sollicité la faveur d'assister à l'expédition de la Kabylie et de suivre nos troupes. La multiplicité de ces demandes n'a pas permis de les accueillir! Dans le nombre se trouvait un officier autrichien dont nous voudrions pouvoir citer le nom. Comme il tenait extrêmement à voir de près MM. les Kabyles et à être témoin de leur résistance, qu'a-t-il fait? Il a mis de côté ses épaulettes et s'est bravement engagé dans la légion étrangère. »

— On sait, dit un journal anglais, que des régiments ont des fantaisies et des préférences toutes particulières pour certains animaux qui ne les ont jamais quittés, tels que daims, chiens, boucs, singes. Il est même jusqu'à des corbeaux qui ont été adoptés par un régiment d'infanterie de la garde. Les derniers animaux que l'on ait vus figurer à Windsor, ont été un magnifique daim et un vieux bouc à cornes dorées. Ils avaient l'habitude de se placer devant la musique lorsque les gardes se rendaient de la caserne au château, et du château à la caserne. Or, la reine vient de donner un beau bouc cachemire au 23<sup>e</sup> régiment des fusiliers royaux de Galles. C'est un élève du grand parc de Windsor. Mercredi dernier, il a été envoyé au quartier de Portsmouth, confié aux soins du tambour-major Knight et d'un tambour du même régiment. C'est le cinquième présent de cette espèce, fait par la reine, à titre de témoignage tout particulier de sa faveur, à ce régiment distingué. Les autres animaux sont morts à

différentes époques. Un bouc qui était devenu très docile et qui avait été habitué à marcher en tête du régiment, est mort dans le voyage de Crimée; il avait été remplacé par un autre bouc, tiré du grand parc de Windsor, qui est mort il y a quelques semaines. Le bouc actuel est parfaitement blanc; il a deux ans.

#### CHRONIQUE LOCALE.

M. le Préfet de Maine-et-Loire vient d'adresser la lettre suivante à MM. les sous-préfets et maires du département.

« Angers, le 3 juin 1857.

» Messieurs,

» J'ai eu l'honneur, dans la tournée de révision qui vient de se clore, de m'entretenir avec vous, dans tous les cantons, des élections au Corps-Législatif. Vous avez reçu, depuis, le décret impérial qui convoque les électeurs pour le 21 de ce mois, et vous trouverez ci-après les instructions utiles. J'aurai soin de vous adresser en temps voulu les cartes, bulletins de vote, bulletins au nom des candidats à distribuer avec les cartes, et je vous invite à tout préparer dès à présent pour cette opération importante et prochaine.

» La circulaire de S. Exc. Le ministre de l'intérieur du 30 mai dernier, qui vous est parvenue, a posé la question devant le pays, dans les termes de la politique la plus élevée. C'est en conséquence de vues si loyalement exprimées que je vous ai priés déjà, Messieurs, que je vous demande, au nom du Gouvernement de l'Empereur, d'appuyer, dans nos quatre arrondissements électoraux, la réélection de nos quatre députés actuels: MM.

» ERN. DUBOYS, pour l'arrondissement d'Angers, sans le canton de Thouarcé;

» BUCHER DE CHAUVIGNÉ, pour les deux arrondissements de Baugé et Segré;

» LOUVET, pour l'arrondissement de Saumur et le canton de Thouarcé;

» Comte DURFORT DE CIVRAC, pour l'arrondissement de Beaupreau.

» Cette résolution du Gouvernement, que vous apprécierez comme elle le mérite, tend à écarter de l'imposante épreuve des élections la lutte et l'ajuteur qu'elle engendre quelquefois; elle obtiendra, nous n'en doutons pas, l'adhésion de tous les esprits impartiaux; elle détournera, s'ils en avaient eu la pensée, des hommes honorables de profiter de la liberté qui leur est laissée, et les empêchera de se mettre en concurrence. Le Gouvernement, en effet, avec cette netteté de direction qu'il met en toutes choses, et par des raisons d'intérêt public, proclame ses préférences, donne ses conseils, vous prie de les faire prévaloir, et si, contre notre espoir, d'autres candidatures, n'importe lesquelles, venaient à surgir, je vous demande dès à présent de les combattre sans hésitation, puisqu'elles auraient pour effet de diviser les votes, de prolonger l'opération, de lui ôter le caractère d'ensemble et d'accord qu'il est si désirable de lui voir.

» Votre direction sera écoutée, Messieurs, parce qu'elle se trouvera ainsi en rapport avec le sentiment intime des hommes laborieux et calmes qui forment la large base du suffrage universel, des hommes justes qui ont, sur tous les points du pays, l'appréciation profonde de la préoccupation incessante de l'Empereur pour le bien-être de la population, pour les grands intérêts de la France. Pressez chacun de venir au vote; plusieurs, par confiance même, s'en abstiendraient s'ils n'y étaient engagés par vous, et vous comprendrez combien l'abstention pourrait avoir de conséquences fâcheuses, combien il importe, au point de vue politique, que l'épreuve soit aussi éclatante que possible, et qu'une opération qui ne se renouvelle que tous les six ans pour l'élection des députés ait la plus large signification.

» J'attends donc de vous, en cette circonstance, le concours dévoué et énergique que l'intérêt du pays commande, et que vous m'avez habitué personnellement à rencontrer toujours de votre part.

» Agrérez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués et de considération la plus distinguée.

Le préfet, VALLON.

De tous côtés, on fait des préparatifs pour la fête de dimanche prochain: si le temps ne vient point mettre obstacle à tant de zèle, la procession de la fête-Dieu sera magnifique à Saumur. Les élèves du Collège s'occupent eux aussi en ce moment d'élever un reposoir dans la grande cour des Pensionnaires. Si nous en jugeons par les préparatifs, il ne sera pas le moins élégant de ceux qu'il nous sera donné de voir ce jour-là. Tout le monde pourra en juger. Ce sera aussi une occasion d'admirer les beaux travaux d'embellissements faits dans la cour des Pensionnaires. On verra que si notre Collège prospère morale-

ment, il grandit et s'embellit chaque année, à un autre point de vue, sous la direction de M. Chanson.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 8 juin. — A 8 heures 1/2 ce matin, l'Empereur arrivait aux Tuileries. A 9 heures moins 5 minutes S. M. Maximilien, Roi de Bavière, l'hôte de la France et de l'Empereur depuis 15 jours, prenait congé de Napoléon III et montait en voiture pour retourner dans ses Etats par le chemin de fer de l'Est. S. A. I. le prince Napoléon a accompagné le roi jusqu'à l'embarcadère, où plusieurs grands dignitaires étaient réunis pour saluer Sa Majesté.

M. de Bévillie, un des grands officiers de la maison de l'Empereur, accompagne le roi jusqu'à la frontière de France. Les rues de Rivoli, Castiglione et de la Paix, ainsi que les boulevards et l'embarcadère, étaient pavoisés aux couleurs de France et de Bavière.

Marseille, 7 juin 1857. — Les blés sont en baisse. La récolte est fort belle dans le Levant et dans les provinces traversées par le Danube, en Algérie et en Italie. — Havas.

#### MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de mai 1857, font connaître que la plus grande chaleur, s'est fait sentir le 17, le thermomètre centigrade étant monté à 28 degrés 2 dixièmes au-dessus de zéro; le minimum de température s'est fait remarquer le 2, le thermomètre étant descendu à 6 degrés au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 16 degrés 291.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 17, étant monté à 762 millimètres 2 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 741 millimètres 8 dixièmes, a été observé le 25, et sa hauteur moyenne est 752 millimètres 50.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 17 fois, nuageux 51 et couvert 25; total 93.

Pendant le mois, il y a eu 11 jours de beau temps, et 1 de très-beau temps; il n'y a eu que 8 jours de pluie, qui ont donné 31 millimètres 8 dixièmes d'eau ou 31 litres 8 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 4 fois, nord-nord-est 2, nord-est 11, est-nord-est 5, est 6, sud-est 6, sud 7, sud-sud-ouest 3, sud-ouest 2, ouest-sud-ouest 5, ouest 5, et nord-ouest 6; total 62.

Vent moyen 10, vent fort 2, grêle 1, brouée 1, tonnerre 1, et halo 1. Un parhélie remarquable a été observé le 4 mai.

Les eaux de la Loire marquaient à l'échelle du pont Cessart 1 mètre 52 centimètres, le 5 mai; 1 m., 44 c., le 12; 1 m. 38 c., le 17; 1 m., le 23; 90 c., le 25; et 86 c., le 28.

Saumur, le 4 juin 1857.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Monsieur le Rédacteur, Comme abonné étranger à la Belgique, de la *Revue complémentaire de M. Raspail*, je suis prié de faire insérer dans les journaux de la localité, qu'à partir du 15 mai courant, MM. RASPAIL transporteront leur domicile à Stahl-sous-Uccle, localité plus rapprochée de Bruxelles que Boitsfort.

Un omnibus spécial, dont le bureau se trouve au *Duc-Jean*, rue de la Putterie, à Bruxelles, fait le trajet sept fois par jour.

M. Raspail recevra les dimanche et lundi, de 2 à 5 heures, toutes les personnes munies d'un document quelconque qui établisse qu'elles ont leur domicile ailleurs qu'en Belgique.

Veillez, je vous prie, donner la plus grande publicité à cet avis, et agréer en même temps mes civilités empressées.

Saumur, 4 mai 1857.

COMBIER-DESTRE.

#### Marché de Saumur du 6 Juin.

Froment (hec. de 77 k.)	27 78	Graine de luzerne.	30 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	26 70	— de colza . . .	— —
Seigle . . . . .	19 20	— de lin . . . . .	27 —
Orge . . . . .	16 —	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . .	10 25	(l'hectolitre) . . .	— —
Fèves . . . . .	19 20	— cassées (50 k.)	120 —
Pois blancs . . . . .	40 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges . . . . .	38 —	compris le fût .	— —
— verts . . . . .	— —	1 <sup>er</sup> choix 1856.	45 —
Cire jaune (30 kil)	220 —	— 2 <sup>e</sup> —	— —
Huile de noix ordin.	110 —	— 3 <sup>e</sup> —	— —
— de chenevis . . .	53 —	— de Chine	— —
— de lin . . . . .	60 —	— de Bour	— —
Paille hors barrière.	56 26	Vin blanc	— —
Foin 1855. id . . . .	65 26	1 <sup>er</sup> qu	— —
Luzerne . . . . .	62 40	— 2 <sup>e</sup> —	— —
Graine de trèfle . . .	30 —	— 3 <sup>e</sup> —	— —

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LOUIS REVEILLERE.

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Louis Reveillère, marchand de bœufs au Voide, sont invités, conformément à l'art. 504 du Code de Commerce, à se trouver le mardi 16 juin, à onze heures du matin, en la Chambre du Conseil du Tribunal de Commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, s'ou former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal, (327) E. CORNILLEAU.

A VENDRE PAR ADJUDICATION.

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 juin 1857, à midi,

1° Un beau clos de Terre et Vigne,

Avec petite maison nouvellement restaurée, hangar, écurie, pompe et bassin, entouré de murs, situé au Pont-Fouchard, lieu dit : le bas du Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 1 hectare 64 ares 80 centiares, joignant d'un côté madame Grandmaison, d'autre côté le chemin de Saint-Florent.

Mise à prix, outre cinq centimes par franc. . . . . 15,000 fr.

2° Et une Cave,

Située à Saumur, montée de Récollets, joignant M. Leroy, avec commune à un puits.

Mise à prix, outre cinq centimes par franc. . . . . 500 fr.

Il sera donné des facilités pour le paiement des prix.

Une seule enchère suffira pour faire prononcer l'adjudication.

On pourra traiter avant le jour fixé pour l'adjudication.

S'adresser à M. POUZET, clerc de M<sup>e</sup> LABICHE avoué, et mandataire de M. Alexandre MÉE;

Ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (323)

A LOUER

Présentement, Un FONDS DE BOULANGERIE, avec tous ses ustensiles. S'adresser à M. DOREN, à Saint-Cyr.

DÉPOT DE FOIN, 1<sup>re</sup> qualité, Chez GUYOMARD, à l'Étoile, Près la Croix-Verte, à Saumur.

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)



Saumur, P. GODET, imprimeur.

En vente au bureau de l'Echo Saumurois :

LE DELUGE DE SAUMUR

A MM. LES HABITANTS DE LA VILLE DE SAUMUR.

AVEC DES OUVERTURES POUR GARANTIR A L'ADVENIR DES INONDATIONS ORDINAIRES DE LA LOIRE, NON-SEULEMENT LA VILLE DE SAUMUR, MAIS LES AUTRES VILLES ASSISES SUR CETTE RIVIERE,

Par BOURNEAU.

Augmenté du récit des inondations de 1843 et 1856.

UN VOLUME IN-12 — PRIX : 1 FR. 25 c.

TRAITÉ DE L'ART MUSICAL

PRÉCÉDÉ DE

L'ÉCHELLE TRICOLEURE

OU, APRÈS UNE RÉPUTATION DU SYSTÈME DE NOTATION USITÉ ET UNE EXPOSITION LUMINEUSE DU NOUVEAU PROCÉDÉ, ON TROUVE RÉUNIS LES PRINCIPES DE LA MÉLODIE, DE LA HARMONIE, DONT IL FAIT VOIR L'ENSEMBLE ET LES RAPPORTS SOUS LES TITRES SUIVANTS, SAVOIR : 1° PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ART; 2° PRINCIPES DU PLAIN-CHANT; PRINCIPES DE LA MUSIQUE; 4° PRINCIPES DE L'HARMONIE.

La brochure, format in-octavo, beau papier, beau caractère, se vend à Paris, chez l'auteur, rue des Maçons-Sorbonne, 21. Elle est de 240 pages, dont 32 d'exemples répartis en cinq endroits.

Son prix est de 12 fr. 50 pour la France et de 13 fr. 50 pour l'étranger.

Par suite d'arrangements avec l'administration des Postes, elle est rendue FRANCO à domicile sur un mandat qui doit être affranchi ainsi que la lettre d'envoi.

Le treizième exemplaire est accordé en prime à la personne qui en prendrait (000)

Etudes de M<sup>e</sup>s DUTERME, notaire, et COULBAULT, avoué à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 juin 1857, à midi, sur baisse de mises à prix.

1° Une grande et belle MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, susceptible d'un revenu de plus de deux mille francs, sur la mise à prix réduite, de dix mille fr., ci. 10,000 fr.

2° Un TERRAIN propre à bâtir, actuellement en pré, d'une contenance de quatorze ares, situé à Saumur, rue de Bordeaux, sur laquelle il a une façade d'environ quarante mètres, joignant au nord Girard et au midi Herbaut, sur la mise à prix réduite, de quinze cents francs, ci. . . . 1,500 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession de M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Morin-Guillemé.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, ou à M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué à Saumur.

(305) COULBAULT.

A VENDRE

Une CARRIOLE toute neuve. S'adresser au bureau du journal.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (292)

PAR SEMAINE

UN NUMÉRO DE

16 PAGES,

10 CENTIMES.

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

Bureaux : 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

ABONNEMENT D'UN AN

Paris . . . . . 6 fr.

Départements . . . . 8

TEXTE. — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés : circumnavigations, explorations, découvertes; grandes chasses et grandes pêches; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans d'écrivains les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

GRAVURES. — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura, tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du Journal illustré des Voyages et des Voyageurs a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume que formera, chaque année, le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs. — En envoyant franco un timbre-poste de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.

PAR AN :

24 numéros in-4°

36

gravures coloriées.

MODES

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, ÉDUCATION, HYGIÈNE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

ARTS DE BRODERIE

CONFISERIE,

NET, TRICOT,

FRANÇAISE.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

LA MODE DE PARIS

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANT

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4°, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes colorée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élegance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.)

PRIX : Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. — Départements, Corse et Algérie, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — Étranger, selon le tarif postal. — BUREAUX : rue Croix-Heron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements datent du premier de chaque mois.)

PAR AN :

24 numéros in-4°

36

gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle

POUR ROBES, MANTELETS,

CHAPEAUX, LINGERIE,

VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES

AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE

POUR CHANT ET PIANO.

Validation de la signature ci-contre.

Maire de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,